



ALIMENTATION
HAUTE TENSION
DU RÉSEAU FERRÉ

UN CHANTIER AUTORISÉ PAR LA VILLE DE PARIS
UN CHANTIER NÉCESSAIRE
POUR L'ENTRETIEN ET
L'AMÉLIORATION DU SERVICE.

Renouvellement du réseau d'énergie de la RATP.

- Pose d'un nouveau câble HTA RATP pour l'arrivée du MF19 sur la ligne 7 du métro et renouvellement du réseau en exploitation.

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ce courrier pour vous informer que des travaux sur le réseau de câbles Haute Tension de la RATP vont être réalisés dans votre quartier.

La RATP entretient, exploite et développe son propre réseau de transformation et de distribution d'énergie électrique afin de vous garantir la meilleure qualité de service. Ce réseau électrique fournit l'énergie nécessaire pour la circulation des trains et le fonctionnement des stations.

La RATP doit poser un nouveau câble haute tension pour alimenter la traction de la ligne 7 du métro avec l'arrivée des nouvelles rames MF19.

Pour ce faire nous interviendrons dans votre quartier :

- **Dans la rue des Quatre Chemins ; rue des Postes ; rue Henri Barbusse**

Dates Prévues des travaux :

- Du 21/09/2026 au 11/12/2026.

La réalisation des travaux va nécessiter des aménagements sur les trottoirs et la chaussée garantissant toutes les circulations en sécurité. Les travaux de terrassement seront réalisés par l'entreprise **SOBECA**, mandatée par la RATP. L'accès des riverains, des commerces et des secours sera préservé pendant toute la durée des travaux.

En accord avec les services de police et la préfecture, le stationnement pourra être provisoirement modifié. **Les places de stationnement rue des Quatre Chemins ; rue des Postes et rue Henri Barbusse vont être neutralisées pour permettre la réalisation des travaux et permettre la continuité de la circulation.**

Ces travaux réalisés en étroite collaboration avec les services de voirie, ont reçu toutes les autorisations administratives nécessaires.

En vous assurant de notre volonté de réduire au maximum les perturbations sur la vie de votre quartier, je vous remercie de votre compréhension.





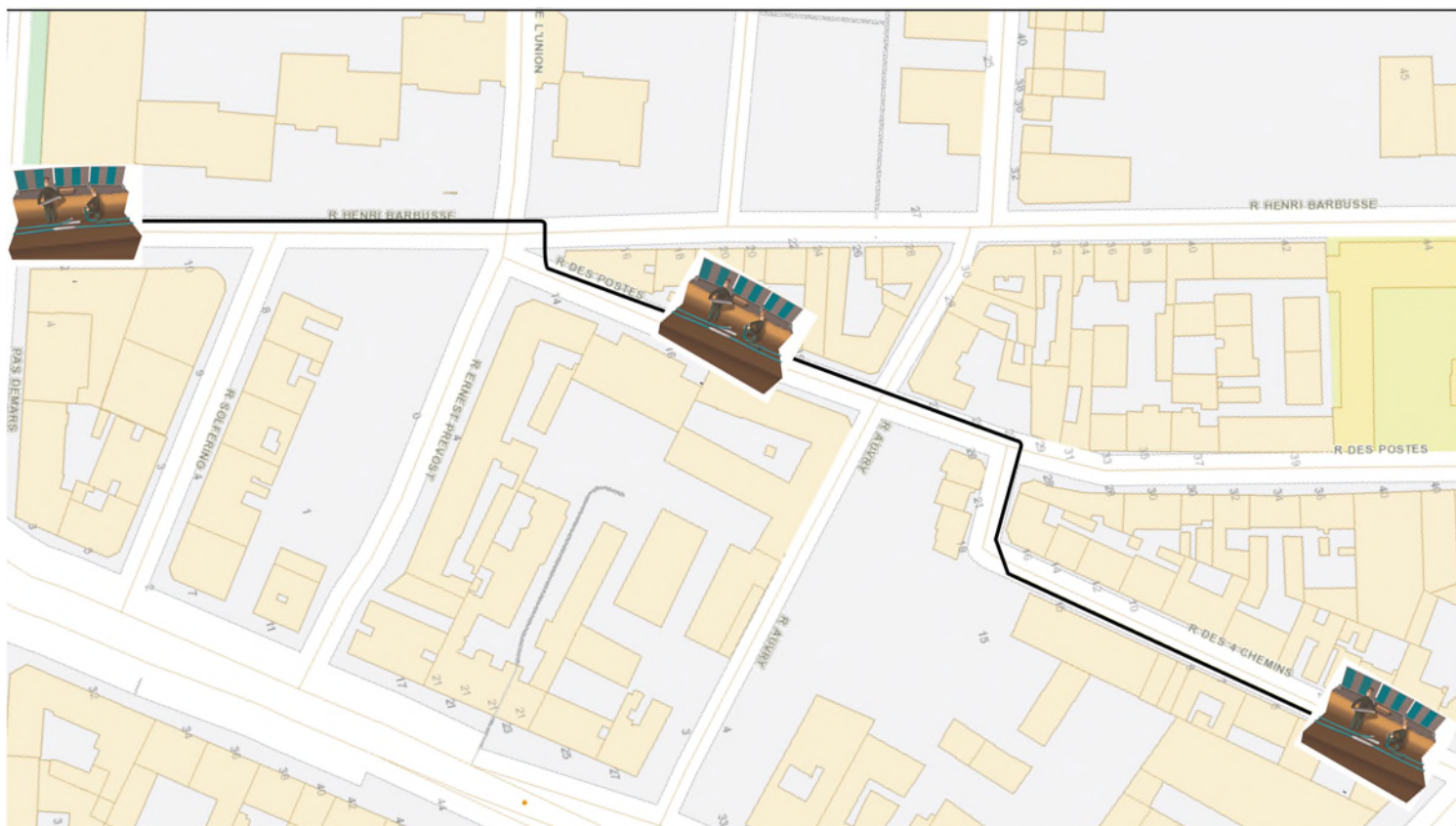
**ALIMENTATION
HAUTE TENSION
DU RÉSEAU FERRÉ**

UN CHANTIER AUTORISÉ PAR LA VILLE DE PARIS
UN CHANTIER NÉCESSAIRE
POUR L'ENTRETIEN ET
L'AMÉLIORATION DU SERVICE.

Tracé des travaux à réaliser :

Horaires de travail :

- de 08h00 à 17h00 en journée :



Vos interlocuteurs de 8h30 à 16h30 :

- Entreprise BIR : M. LEDEIN, tél : 07 63 45 95 14
- RATP (chargé de travaux) : M. BOURNE, tél : 06 15 98 09 96
- RATP (chargé d'affaire) : M. RIGOUSTE, tél : 06 62 40 80 61

